

RAPPORT ANNUEL 2015



Santé publique Suisse a été fondée en 1972 par des expertes et experts engagés du domaine de la santé publique. Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique et compte 631 membres individuels, 107 membres collectifs et 22 membres donateurs (état au 31 décembre 2015). Elle est la représentante des intérêts de la santé publique, qui s'engage pour des conditions cadres optimales pour la santé de la population et offre son expertise aux décideurs. Santé publique Suisse dispose de cinq groupes spécialisés et organise chaque année une conférence spécialisée consacrée à un sujet d'actualité de politique de la santé.

Impressum

Editeur

Public Health Schweiz, Bern

Date de parution

Mai 2016

Responsable

Ursula Zybach, Présidente

Public Health Schweiz

Effingerstrasse 54, Postfach, CH-3001 Bern

www.public-health.ch

Auteurs et auteurs

Stephanie Baumgartner Perren, Murielle Bochud, Julia Dratva, Daniel Frey, Christoph Junker, Annette Matzke, Yvan Rielle, Annemarie Tschumper, Barbara Weil, Felix Wettstein, Corina Wirth, Kaspar Wyss, Ursula Zybach

Relecture

Wolfgang Wettstein, rédacteur et lecteur, Zürich

Mise en page

Partner & Partner, Winterthur

Photos / illustrations

Ursula Zybach / Isabelle Schweizer / Pudi Schneider

AVANT-PROPOS **5**

SANTÉ PUBLIQUE SUISSE

1.1	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	6
1.2	COMITÉ DIRECTEUR	7
1.3	CONSEIL DE GESTION	8
1.4	CONSEIL SCIENTIFIQUE	9
1.5	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	11

ACTIVITÉS

2.1	AFFILIATIONS	11
2.2	THÈMES / GROUPES SPÉCIALISÉS ET GROUPES DE TRAVAIL	12

	Processus de structure de Santé publique Suisse	12
	Conférence suisse de santé publique	13
	Atelier et symposium	14
	Alliance pour la santé en Suisse	14
	Allianz Compétences en santé	16
	Politique de la santé	17
	Activités des groupes spécialisés Nutrition, Promotion de la santé, Santé mentale, Epidémiologie, Global Health	18
	Activités des groupes de travail	23
	Société suisse des médecins spécialistes en prévention et santé publique (SGPG)	25
	Association des médecins scolaires de Suisse (AMSS)	26
	Perspectives	26

FINANCES

3.1	COMPTE DE RÉSULTAT	27
3.2	BILAN	28
3.3	RAPPORT DE RÉVISION	29

STRATÉGIE

4.1	STRATÉGIE DE SANTÉ PUBLIQUE SUISSE	30
------------	---	-----------



campus
bi



INFO DESK



AVANT-PROPOS

L'année 2015 de Santé publique Suisse a été marquée par les réformes.

Les nouveaux statuts, élaborés au cours de l'année 2014 et apportant des changements profonds aux organes de l'association, ont été adoptés par l'assemblée générale des membres qui s'est déroulée en mai 2015. La structure modifiée doit assurer une mise en œuvre efficiente et efficace de la stratégie de Santé publique Suisse sur la base des ressources disponibles. Durant l'été, une commission d'évaluation a cherché des candidats et candidates qualifiés pour siéger dans les organes ; leur élection a eu lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en septembre à Genève.

En même temps, il a été décidé que Santé publique Suisse disposera à l'avenir également de son propre secrétariat. Le poste de directeur/directrice a été mis au concours en été et suite à un processus de sélection rigoureux, la Dr Corina Wirth a été nommée nouvelle directrice. Elle a repris ses fonctions au début de l'année 2016.

La Conférence suisse de santé publique des 17 et 18 septembre 2015 a été organisée en coopération avec l'Institut de santé glo-

bale de l'Université de Genève et la Swiss School of Public Health (SSPH+). Des experts et expertes suisses et internationaux ont évoqué les répercussions du changement climatique sur la santé ainsi que les bénéfices indirects des mesures visant à protéger le climat sur la santé de la population en Suisse. Le dixième anniversaire de la SSPH+ a été célébré non seulement lors d'une soirée festive, mais également par la tenue d'une session spéciale consacrée à la stratégie « Santé2020 » du Conseil fédéral.

Dans le but d'établir des priorités thématiques et de participer activement aux processus de décision, Santé publique Suisse a continué d'organiser chaque trimestre un symposium ou un atelier d'une demi-journée. Ces manifestations qui ont suscité un vif intérêt ont stimulé les débats thématiques et favorisé la mise en réseau entre les membres.

Les comptes 2015 se soldent par un petit bénéfice, ce qui peut être attribué aux efforts considérables entrepris au cours des deux dernières années.

Ursula Zybach
Présidente

1.1 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES MEMBRES (AG)

Lors de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 28 mai 2015 à Berne, toutes les propositions à l'ordre du jour ont trouvé une majorité. Tandis que le Dr med. Markus Ledergerber et le Prof. Philippe Chastonay ont quitté le Comité directeur, la Dr Annemarie Tschumper a été nouvellement élue. Fin 2015, le Comité directeur comptait ainsi 30 membres.

Avant l'AG, les nouveaux statuts ont été soumis dans les délais aux membres pour consultation. Le groupe de projet a pris connaissance des diverses réactions et en a tenu compte en rédigeant la version finale. La modification des statuts a été adoptée par 23 voix et une abstention et est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Les organes Comité directeur et Conseil de gestion sont dissolus avec effet au 31 décembre 2015.

Suite à l'adoption des statuts, les membres des nouveaux organes ont été nommés à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 17 septembre 2015 à Genève. La présidente Ursula Zybach, les nouveaux membres du Comité Nino Künzli, Isabel Zihlmann, Susanne Stronski et Daniel Frey ainsi que les 27 membres du Conseil d'experts ont été élus pour la période de 2016 à 2019.



1.2

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur s'est réuni à trois reprises. Il s'est penché sur des questions liées au processus de structure, a discuté des affaires courantes, dont notamment la modification des statuts et le choix d'un modèle de secrétariat approprié, ainsi que de différents sujets spécifiques.

Nom	Fonction	Organisation/Institution	Représentation formelle	Election
Ursula Zybach	Présidente /Conseil de gestion	Santé publique Suisse		2009
Georg Bauer		Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich	Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich	2009
Stephanie Baumgartner Perren	Groupe spécialisé Nutrition	Experte indépendante		2010
Andy Biedermann		Swiss Public Health Services	Médecins en faveur de l'environnement	2008
Raphæl Bize		IUMSP Lausanne	IUMSP Lausanne	2009
Bettina Borisch		WFPHA c/o CMU/ISG Genève	ISG Genève	2007
Brigitte Buhmann		Bureau de prévention des accidents bpa	Bureau de prévention des accidents bpa	2007
Julia Dratva		Swiss TPH	Swiss TPH – Unité SPM	2008
Karin Faisst		Office de prévention en matière de santé du canton de St-Gall	Société suisse des médecins spécialistes en prévention et santé publique	2004
Daniel Frey				1995
Urs Hinnen		Société Suisse de Médecine du Travail	Société Suisse de Médecine du Travail	2004
Christoph Junker	Groupe spécialisé Epidémiologie	Office fédéral de la statistique OFS		1998
Sonja Kahlmeier		Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich		2014
Roswitha Koch		Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)	Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)	2009
Chung-Yol Lee		Canton de Fribourg	Association des médecins cantonaux de Suisse	2009
Philippe Lehmann	Conseil de gestion			2006
Giorgio Merlani		Ufficio del Medico Cantonale, Ticino		2009
Marcel Mesnil		pharmaSuisse	pharmaSuisse	1995
Stefan Neuner		Collège de médecine de premier recours	Collège de médecine de premier recours	2007
Nicole Probst		Swiss TPH		2007
Adrian Ramseier		Clinique universitaire de médecine dentaire, Bâle		2014
Christine Romann		FMH	FMH	2009
Brigitte Ruckstuhl		Experte indépendante		2009
Sabine Schläppi	Conseil de gestion	Pro Mente Sana		2012
Annemarie Tschumper		Service de la santé publique de la ville de Berne	Association des médecins scolaires de Suisse (AMSS)	2015
Thomas Vogel	Caissier / Conseil de gestion	Hôpitaux Universitaires de Genève		2006
Barbara Weil	Groupe spécialisé Santé mentale	FMH	FMH	2009
Felix Wettstein	Groupe spécialisé Promotion de la santé	Haute Ecole Spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse		2008
Kaspar Wyss	Groupe spécialisé Global Health	Swiss TPH		2013
Rudolf Zurkinden		Promotion Santé Suisse	Promotion Santé Suisse	2012

Composition (état au 31.12.2015)

1.3

CONSEIL DE GESTION

Lors des quatre réunions qu'il a tenues en 2015, le Conseil de gestion a abordé les affaires courantes liées, entre autres, au processus de structure, aux finances et à l'engagement de la nouvelle directrice au 1er janvier 2016. Karin Faisst, présidente de la SGPG, a démissionné au cours de l'année sous revue.

Nom	Fonction	Organisation/Institution	Représentation formelle
Ursula Zybach	Présidente		
Philippe Lehmann			
Sabine Schläppi		Pro Mente Sana	
Thomas Vogel	Trésorier	Hôpitaux Universitaires de Genève	

Composition (état au 31.12.2015)



1.4

CONSEIL SCIENTIFIQUE

A l'occasion de l'assemblée générale du 16 avril 2014, le Prof. Philippe Chastonay a été élu président du Conseil scientifique. En assumant cette fonction, il a notamment participé à l'organisation de la Conférence suisse de santé publique à Olten (2014) et à l'élaboration du programme scientifique de la conférence de Genève (2015). De plus, il a collaboré à la planification de l'atelier consacré à la Stratégie contre la résistance aux antibiotiques (StAR). En tant que membre de l'organe directeur de la Swiss School of Public Health (SSPH+) au moment de son élection, il a assuré un contact étroit

entre les deux institutions. Malheureusement, Philippe Chastonay s'est vu contraint de démissionner au printemps 2015.

Comme la fonction de président du Conseil scientifique n'était plus prévue par les nouveaux statuts adoptés par l'AG du 28 mai, le Conseil de gestion a décidé de ne pas combler la vacance. Le nouveau Comité, en fonction à partir du 1er janvier 2016, compte parmi ses rangs un ou une responsable du ressort Science.

Nom	Fonction	Organisation/Institution	Représentation formelle
Thomas Abel		ISPM Berne	ISPM Berne
Bettina Borisch	Comité directeur	WFPHA c/o CMU/ISG Genève	
Antoine Flahault		Institut de santé globale, Université de Genève	Institut de santé globale, Université de Genève
Nino Künzli		Swiss TPH / rédacteur en chef « International Journal of Public Health »	Swiss TPH
Fred Paccaud		IUMSP Lausanne	IUMSP Lausanne
Milo Puhani		Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich	Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich

Composition (état au 31.12.2015)



MANIFESTE SUISSE
Manifesto for a Public Health of Quality

SCHWEIZER MANIFEST
for Public Health Quality

CHALLENGE & ACTION FOR THE FUTURE
of Public Health



1.5 SECRETARIAT GÉNÉRAL

La présidente Ursula Zybach a assumé la direction du secrétariat général avec un taux d'occupation de 50 %. Fin janvier 2015, Manuela von Gunten a quitté ses fonctions. Elle était responsable des dossiers Conférence suisse de santé publique, Alliance pour la santé en Suisse et Alliance Compétences en santé et a expédié les travaux administratifs. Katharina Meister l'a remplacée durant la période de mi-janvier à fin avril. Collaboratrice du secrétariat général depuis le 1er mai 2015, Isabel Schären s'est ensuite chargée de ces tâches. Isabelle Schweizer, employée à 60 % au cours de l'année sous revue, est responsable de la gestion des membres, la comptabilité et le processus de structure. Durant le mois d'août, le secrétariat a pu compter sur le soutien de la stagiaire Mariya Ilieva.

Le poste de directeur ou directrice du secrétariat a été mis au concours en été 2015. Grâce au soutien – effectué à titre bénévole – d'Anna Katharina Laederach de l'entreprise Leader's Solutions, le processus de recrutement a pu être mené avec beaucoup de professionnalisme. Tant la présidente et le Conseil de gestion que l'équipe du secrétariat ont opté pour l'élection de Dr Corina Wirth, qui a repris ses fonctions au début de l'année 2016.

2.1 AFFILIATIONS

Au cours de l'année sous revue, 63 membres individuels, sept membres collectifs et un membre donateur ont adhéré à Santé publique Suisse, tandis que 50 membres individuels, cinq membres collectifs et deux membres donateurs ont quitté l'association. Les démissions étaient pour la plupart motivées par des raisons financières ou des changements d'emploi. Au 31 décembre 2015, Santé publique Suisse comptait 631 membres individuels, 107 membres collectifs et 22 membres donateurs.



2.2

THÈMES / GROUPES SPÉCIALISÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Processus de structure de Santé publique Suisse

La stratégie adoptée en 2013 sert de fondement au processus de structure. Au début de l'année 2015, le projet de nouveaux statuts a été soumis à consultation auprès des membres. Vingt membres individuels et neuf membres collectifs ou donateurs ont déposé des prises de position. Le groupe de projet, composé par Ursula Zybach (présidente exécutive), Stephanie Baumgartner (CD, groupe spécialisé Nutrition), Philippe Chastonay (CD, président du Conseil scientifique), Kees de Keyzer (groupe spécialisé Promotion de la santé), Roswitha Koch (CD), Brigitte Ruckstuhl (CD) et Sabine Schläppi (CD), a par la suite analysé ces réactions et apporté des modifications au texte les cas échéant. La version finale des statuts a été approuvée par l'assemblée générale des membres du 28 mai 2015.

Les principales modifications en bref :

- Au lieu d'être une organisation faîtière, comme décrit jusqu'à présent dans les statuts, Santé publique Suisse se positionne comme association de spécialistes.
- Les discussions sur des thèmes spécifiques sont menées par le Conseil d'experts. Bénéficiant d'une large assise, celui-ci assume les tâches jusqu'alors confiées au Comité directeur et au Conseil scientifique.
- Le Comité se concentre sur la direction stratégique de l'association. Il se compose de la présidente ou du président, de représentantes et représentants de Hautes écoles, Hautes écoles spécialisées et de la SSPH+ ainsi que d'une délégation des responsables des groupes spécialisés. Les membres du Comité ont la responsabilité d'un ressort spécifique (par exemple Finances, Science).
- Le Conseil scientifique est dissolu, les tâches du président du Conseil scientifique sont assumées par le/la responsable du ressort Science.
- Le Conseil de gestion est dissolu.
- La position des groupes spécialisés est renforcée et ils profitent d'une plus grande autonomie.



Une commission d'évaluation mandatée par le Comité directeur et composée de Bettina Borisch (CD), Daniel Frey (CD) et Stephanie Baumgartner (CD, groupe spécialisé Nutrition) s'est chargée de trouver des personnages qualifiés pour siéger dans les nouveaux organes. Les membres ont toujours été informés du déroulement du procédé. Le nombre de candidatures pour le Conseil d'experts a finalement dépassé le nombre de sièges disponibles. Les nouveaux statuts sont entrés en vigueur le 1er janvier 2016 et en même temps, les organes ont entamé leurs travaux.

Conférence suisse de santé publique, 17 et 18 septembre 2015, Genève

Venues de toute la Suisse, 273 personnes ont assisté à la Conférence suisse de santé publique 2015, qui a également donné l'occasion de fêter le dixième anniversaire de la Swiss School of Public Health (SSPH+). Des expertes et experts suisses et internationaux ont présenté et discuté les possibles conséquences du changement climatique sur la santé ainsi que le bénéfice réciproque des mesures de protection du climat pour la santé de la population. En plus de la réduction des émissions de CO₂, la promotion d'une mobilité active dans le cadre de stratégies de transport ménageant le climat offre une série d'avantages supplémentaires, allant des effets positifs que l'activité corporelle a sur la santé à un meilleur climat urbain pour tout le monde, en passant par les environnements de transport plus sûrs. Et l'alimentation aussi peut influencer le changement climatique. Les aliments d'origine animale contribuent à augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Une politique efficace en matière de protection de l'air peut réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter la pollution atmosphérique avec toutes ses répercussions néfastes sur la santé et l'économie.

Dans le cadre du symposium organisé à l'occasion du jubilé de la SSPH+, la stratégie « Santé2020 » du Conseil fédéral a fait l'objet des débats. Des spécialistes appartenant au réseau scientifique de la SSPH+, soutenu par huit universités, ont partagé l'avis que les bénéfices scientifiquement prouvés de la prévention, de la protection et de la promotion de la santé devraient occuper une place beaucoup plus importante dans la mise en œuvre de la stratégie, et ce également pour des raisons économiques.

Les quatre sessions plénières avec douze « keynotes » ont suscité un vif intérêt. La conférence a en outre donné lieu à la présentation de 46 posters, à sept ateliers et à 27 brefs exposés.

Comme lors des années précédentes, les trois meilleurs abstracts soumis ont été récompensés dans le cadre du programme PhD de la SSPH+. Les lauréats étaient :

- 1^{er} prix:** Matthias Schindler (Université de Berne)
- 2^{ème} prix:** Ikenna Eze (Université de Bâle) und Annette Weiss (Université de Berne)
- 3^{ème} prix:** Anna Schöni (Université de Bâle)

La conférence a été organisée conjointement par Santé publique Suisse, l'Institut de santé globale de l'Université de Genève et la Swiss School of Public Health (SSPH+).

Atelier consacré à la Stratégie contre la résistance aux antibiotiques (StAR), 26 février 2015, Berne

Plus de cent représentants et représentantes des domaines de la santé publique et de l'agriculture ont participé à cet atelier d'une demi-journée. Le projet d'une stratégie fédérale contre la résistance aux antibiotiques a été présenté par des spécialistes de la médecine humaine et de la médecine vétérinaire. Les participants et participantes ont discuté les points critiques et les aspects influant sur le succès de l'élaboration et de la mise en pratique de la stratégie. L'information complète de la population, des médecins et des personnes travaillant dans l'agriculture a été désignée comme l'une des mesures prioritaires. L'affluence considérable et les discussions animées ont souligné la préoccupation des spécialistes face au problème des résistances aux antibiotiques toujours plus nombreuses et leur volonté de contribuer activement à l'élaboration et la mise en pratique de la stratégie nationale. L'atelier a été organisé en coopération avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et d'autres organisations œuvrant dans les domaines de la santé publique et de la médecine vétérinaire.

Symposium «Informations personnelles sur la santé et compétences en matière de santé»

Le dossier électronique du patient en tant que base de ses compétences en matière de santé», 14 décembre 2015, Berne

Le 19 juin 2015, le Conseil des Etats et le Conseil national ont adopté la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEIP). Le dossier électronique du patient vise à améliorer la qualité de la prise en charge médicale et des processus thérapeutiques, à augmenter la sécurité des patients, à accroître l'efficacité du système de santé ainsi qu'à encourager le développement des compétences des patients en matière de santé. Le symposium du 14 décembre a donné l'occasion de présenter le dossier électronique du patient dans un contexte de politique de la santé et d'analyser les effets de son introduction. La manifestation a été organisée conjointement avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence nationale suisse des ligues de la santé (GELIKO), PharmaSuisse, l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), la Société suisse des médecins spécialistes en prévention et santé publique (SGPG), la Swiss School of Public Health (SSPH+) et la Poste SA. Environ 150 personnes venues de toute la Suisse y ont participé.



Heiner Sandmeier, Interpharma

Alliance pour la santé en Suisse

En 2015, les membres de l'alliance se sont retrouvés pour deux séances ordinaires ainsi qu'une séance extraordinaire consacrée à la rédaction d'une prise de position relative à la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT). Le comité, composé de Hans Stöckli (co-président), Doris Fischer-Täschler, Erich Tschirky, Roswitha Koch et Ursula Zybach (co-présidente), s'est réuni deux fois, a tenu six conférences téléphoniques et a mené plusieurs entretiens avec des représentants et représentantes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

Le processus d'admission de nouveaux membres et la fixation des cotisations ont été établis de manière plus systématique et la marche à suivre lors de l'élaboration de prises de position a été réglée et consignée. En outre, des modifications de la déclaration d'août 2012 ont été adoptées. A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire en automne, Nicole Bachmann a présenté le Rapport national sur la santé 2015, paru en août.

Cinq nouvelles affiliations et aucune démission ont été enregistrées au cours de l'année sous revue. Fin 2015, l'Alliance pour la santé en Suisse comptait 49 membres. Les travaux administratifs ont été délégués au secrétariat général de Santé publique Suisse. Les comptes annuels de l'alliance se sont soldés par un excédent de 9100.95 francs, qui servira au financement des activités prévues en 2016. Le capital propre au 31 décembre 2015 s'élevait à 19'344.24 francs.

Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT)

Au centre des activités liées aux contenus étaient placées l'élaboration de la Stratégie MNT ainsi que la prise de position dans le cadre de la procédure de consultation y relative. En 2014, Ursula Zybach a été élue comme représentante de l'alliance dans l'organe directeur élargi « Prévention des maladies non transmissibles » du Dialogue Politique nationale de la santé. Trois réunions de cet organe et une retraite de deux jours ont eu lieu au cours de l'année sous revue. Plusieurs membres de l'Alliance pour la santé en Suisse ont en outre participé aux groupes de travail qui ont rédigé deux rapports détaillés servant de base à l'élaboration de la stratégie.

Les huit exigences de l'Alliance pour la santé en Suisse, formulées en 2014 et communiquées à toutes les personnes et institutions concernées, ont constitué la base pour la rédaction de la prise de position.

Exigences de l'Alliance pour la santé en Suisse par rapport aux résultats (de la Stratégie MNT)

1. **Processus stratégique et de fixation des objectifs** orienté sur le long terme et périodique avec prise en compte de tous les acteurs (Confédération, cantons, ONG, société civile).
2. Convention, financement et évaluation à **caractère obligatoire d'objectifs et mesures** cohérents, fondés sur des résultats scientifiques et pratiques basés sur des preuves.
3. **Garantie des moyens financiers** nécessaires pour atteindre les objectifs et mettre en œuvre les mesures décidées.
4. **Concentration** des moyens financiers et **hiérarchisation** des mesures.
5. Définition claire des rôles et **compétences** ainsi que **processus de coordination et de pilotage** efficaces.
6. Stratégie pour améliorer la **base de données scientifique** et les rapports sur la santé.
7. **Analyse des lacunes** concernant les bases juridiques de la Confédération et des cantons.
8. Concept pour la **communication** avec différents groupes cibles et la population.

Atelier consacré à la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT), 19 août 2015, Berne

Le 19 août 2015, à l'occasion de l'atelier d'une demi-journée, les responsables de l'OFSP et de la CDS ont présenté le projet de stratégie. Plusieurs organisations ont commenté par la suite leurs positions concernant ce projet, et une table ronde a donné l'occasion d'aborder les points critiques de la stratégie ainsi que les aspects pouvant contribuer à son succès, voire à son échec. Près de 80 personnes ont participé à cet atelier.

Prise de position

Après la définition des points essentiels, les membres ont été invités à exprimer leur avis sur un premier projet de la prise de position. La version finale a été signée par 48 organisations et soumise dans les délais.

www.alliancesuisse.sante.ch



Alliance Compétences en santé

Les membres de l'Alliance Compétences en santé sont la Fédération des médecins suisses FMH, la fondation Promotion Santé Suisse, la fondation Careum, MSD Merck Sharp & Dohme AG et Santé publique Suisse. Aucun changement dans la composition n'a été enregistré au cours de l'année sous revue. Quatre réunions et cinq conférences téléphoniques ont eu lieu en 2015. Les travaux administratifs ont été effectués par le secrétariat général de Santé publique Suisse et, pour certains projets, par les organisations concernées.

Les comptes annuels de l'Alliance Compétences en santé se sont soldés par une perte de 5436.00 francs. Ce montant a été prélevé sur le capital propre qui s'élevait ainsi à 29'879.55 francs au 31 décembre 2015.

Remise du prix Compétences en santé

Le 29 janvier 2015, dans le cadre la Conférence nationale sur la promotion de la santé de Lucerne, le prix Compétences en santé a été remis pour la deuxième fois.

Un jury indépendant, composé de dix représentants et représentantes des prestataires de services, de la politique de la santé, de l'administration et de la science, a attribué les prix aux trois projets suivants :

1^{er} prix : « roundabout – le réseau national de streetdance pour jeunes filles », Croix bleue

Cette offre de promotion de la santé et de prévention pour jeunes filles est constituée de multiples groupes de streetdance. Les activités sportives régulières et le tissu social proposé renforcent la confiance corporelle, l'intégration sociale et l'estime de soi des jeunes danseuses, avec un impact positif sur leur comportement en matière de santé.

2^{ème} prix : « Programme ambulatoire pluridisciplinaire d'éducation thérapeutique du patient cérébrovasculaire », CHUV, Lausanne

En Suisse, on estime à 16'000 le nombre de victimes d'un accident vasculaire cérébral chaque année. L'AVC entraîne une série de bouleversements physiques, émotionnels et psychologiques que le patient et son entourage vont devoir gérer. Le programme lancé par le CHUV leur propose des ateliers visant à accroître les connaissances, à aider à accepter et gérer la maladie.

3^{ème} prix : « Femmes-Tische améliore les chances de santé »

Le projet s'adresse aux personnes issues de l'immigration et de milieux défavorisés. Femmes-Tische organise des tables de discussion dans de nombreuses régions de Suisse sur des questions comme l'éducation, la vie quotidienne et la santé, améliorant ainsi les égalités de chances en matière de santé. Il accompagne femmes et personnes âgées pour leur permettre d'atteindre une plus grande autonomie concernant leur propre santé et de réfléchir aux informations sanitaires.



Symposium « Compétences en matière de santé – de la théorie à la pratique », 1^{er} décembre 2015

Le symposium «Compétences en matière de santé – de la théorie à la pratique», organisé conjointement par l'Alliance Compétences en santé et l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), s'est déroulé le 1er décembre 2015. Trois publications récemment éditées respectivement par l'OMS et par les deux organisateurs étaient au centre de la manifestation. La discussion finale a permis aux praticiens et praticiennes de présenter leur point de vue. Irene Abderhalden, directrice d'Addiction Suisse, et le Dr Reto Auer, chef de clinique à la policlinique médicale universitaire de Lausanne, ont évoqué les défis que présente la tâche d'intégrer durablement les compétences en matière de santé dans la pratique. Leur conclusion : « Il s'est avéré judicieux d'insérer les projets dans les structures existantes et d'encourager une participation active des personnes concernées. »

L'importance croissante des compétences en santé et les défis que représente leur mise en pratique étaient au cœur des discussions entre les quelque cent participants au symposium.

« **Compétences en matière de santé en Suisse – état des lieux et perspectives** ». Ce rapport élaboré par l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) en collaboration avec l'Alliance Compétences en santé rassemble des contributions de représentants et représentantes issus des domaines de la politique, des sciences et du système de soins mais aussi de patients et patientes. Il donne ainsi une image complète des compétences en matière de santé en Suisse.

« **Encourager les compétences en matière de santé – approches et impulsions / Un guide d'action** » est un fil conducteur élaboré au cours de l'année 2015 sous la direction de Jörg Haslbeck (fondation Careum) et Petra Beck (MSD). Au moyen de différents exemples pratiques, cette publication offre une aide concrète pour la mise en œuvre de projets dans le domaine des compétences en matière de santé.

www.allianz-gesundheitskompetenz.ch

Politique de la santé

En 2015, Santé publique Suisse a pris position dans le cadre de différentes procédures de consultation et d'audition :

- introduction du principe de la force probante du contrôle au moyen de l'éthylomètre,
- rapport du projet « Dialogue sur la santé psychique »,
- deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire,
- vue d'ensemble sur la promotion du sport,
- stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (Stratégie NOSO),
- stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT).

Activités des groupes spécialisés

Groupe spécialisé Nutrition

La première réunion du groupe spécialisé Nutrition était consacrée au thème « compétences en matière de santé » qui faisait l'objet de deux exposés. La « restauration collective durable et favorisant la santé » était au centre de la réunion de novembre. Trois exposés intéressants ont servi de base pour des débats animés sur les prochaines étapes du groupe de travail Restauration collective et politique. Des membres du groupe spécialisé ont participé activement à la Conférence suisse de santé publique 2015 et ils ont élaboré des prises de position relatives à la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT) et à la future législation sur les denrées alimentaires ainsi qu'un essai au sujet des compétences des consommateurs et consommatrices.

Le groupe spécialisé Nutrition regroupe des membres de Santé publique Suisse actifs dans le domaine professionnel « Public Health Nutrition ». Lors de sa réunion de juin 2015, le groupe s'est penché sur les compétences en matière de santé. Beatrice Baumer a présenté les résultats de son travail de MPH : comme il n'existe pas de définitions univoques des termes « literacy » et « compétences » en matière d'alimentation, les mesures correspondantes s'avèrent difficiles. On ne peut pas non plus établir des relations claires avec les compétences en matière de santé. Catherine Favre Kruit (Promotion Santé Suisse) a présenté l'Alliance Compétences en santé et donné un bref aperçu du guide d'action « Encourager les compétences en matière de santé » qui a entre-temps été publié. Les deux exposés ont mené à des discussions animées portant sur la nécessité d'agir en Suisse et sur la manière de laquelle il faut combler les lacunes identifiées en ce qui concerne la promotion des compétences en matière de santé.

La deuxième réunion du groupe spécialisé Nutrition, tenue en novembre, était consacrée à la « restauration collective durable et favorisant la santé », sujet traité au préalable par le groupe de travail Restauration collective et politique. Après avoir introduit le thème dans le contexte de la Stratégie MNT et des activités centrées sur la santé publique, le groupe de travail a présenté son rapport et ses objectifs. Trois exposés étaient alors à l'ordre du jour : Anita Ryter (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV) a fait le point sur le statu quo, la stratégie et les perspectives des « bonnes pratiques en restauration collective », Marianne Honegger (service de santé scolaire de la ville de Zurich) a présenté les directives en matière de restauration dans les écoles de Zurich et Remo Steiger (SV Group) a parlé de la campagne « One Two We – Tous unis pour la protection du climat ». Les discussions qui se sont ensuivies ont fait ressortir de nombreuses idées innovantes et praticables, et un document de base qui peut toujours

servir de référence a été cité. Le groupe de travail a été invité à s'occuper de ce thème de manière approfondie et, le cas échéant, d'organiser un atelier pour en informer un cercle plus large d'intéressés.

Des membres du groupe spécialisé Nutrition ont participé à l'élaboration des prises de position de Santé publique Suisse concernant la Stratégie MNT et le projet « Largo : révision des ordonnances relatives à la loi sur les denrées alimentaires ». Ils ont pu profiter du soutien d'organisations partenaires comme la Société Suisse de Nutrition (SSN) et la Fédération romande des consommateurs (FRC).

Le partenariat avec l'association des consommateurs, établi dans le cadre de la Conférence suisse de santé publique 2015 de Genève, a résulté en la publication d'un essai au sujet du « consommateur compétent ». Plusieurs membres du groupe spécialisé ont également participé activement à la conférence. Sophie Frei, Angelika Hayer et Carmen Sangin étaient responsables de l'atelier « De quelle manière notre alimentation peut-elle contribuer à la préservation de la santé et de l'environnement ? », tandis que d'autres membres ont animé des tables rondes ou présenté des posters ou de brefs exposés en lien avec leur activité professionnelle.

Suite à plusieurs démissions et adhésions, le groupe spécialisé Nutrition comptait 60 membres en décembre 2015. Il est dirigé par un groupe noyau, composé de quatre membres et dont le cahier des charges a été approuvé lors de la première réunion du groupe spécialisé Nutrition en 2015. Le groupe noyau a entre autres abordé la question du positionnement du groupe spécialisé suite à l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2016, des nouvelles structures de Santé publique Suisse. Stephanie Baumgartner, responsable du groupe spécialisé, siègera au Conseil d'experts, tandis qu'Isabel Zihlmann, membre du groupe noyau, a été élue au Comité.

Dr Stephanie Baumgartner, responsable du groupe spécialisé Nutrition

Groupe spécialisé Promotion de la santé

« La recherche dans le domaine de la promotion de la santé en Suisse : qui fait quoi ? » Tel était le titre de la journée de formation continue du groupe spécialisé Promotion de la santé qui a eu lieu le 25 juin 2015. La tâche d'établir une telle vue d'ensemble s'est

De gauche à droite: Doris Fischer-Täschler, directrice de l'Association suisse du diabète / Tania Weng, cheffe de projet QualiCCare / Hans Stöckli, conseiller aux Etats, président de la GELIKO / Eva Bruhin, Office fédéral de la santé publique OFSP / Jan von Overbeck, médecin cantonal, canton de Berne / Stefan Leutwyler, secrétaire central suppléant de la Conférence des directrices et directeurs de la santé CDS

révélée bien exigeante. L'une des raisons en peut être qu'il n'est pas toujours facile d'attribuer les projets de recherche soit à la promotion de la santé, soit à la santé publique en général. En outre, il a été constaté que les évaluations des interventions visant la promotion de la santé sont encore relativement rares. Les monitorages, par contre, sont beaucoup plus fréquents. Les praticiens et praticiennes souhaitent connaître les « bonnes pratiques », c'est-à-dire des projets menés avec succès qui peuvent servir de référence pour les missions qui leur sont confiées.

Une enquête menée en 2014 avait montré qu'une majorité des membres du groupe spécialisé Promotion de la santé préférerait une seule rencontre annuelle ayant un caractère de formation continue. Cette rencontre s'est tenue à Olten le 25 juin. En outre, les membres du groupe ont profité en 2015 également d'autres occasions pour l'échange d'idées dans un cadre informel, dont notamment la Conférence sur la promotion de la santé en janvier à Lucerne, placée sous le thème « Promouvoir notre santé tout au

long de la vie », la Conférence suisse de santé publique en septembre à Genève, consacrée à la relation entre changement climatique et santé publique, ainsi que la réunion annuelle du réseau DIAICH pour la promotion de la santé qui s'est tenue à Berlin et dont le thème était « Politiques, processus et pratiques d'une promotion de la santé durable – une responsabilité commune ».

La recherche sur la promotion de la santé – Etat des lieux et perspectives

Cette manifestation consacrée à l'information et aux échanges a commencé par deux exposés, l'un du monde universitaire et l'autre du monde des bureaux de recherche privés. Le premier domaine était représenté par Nadine Messerli-Bürgy qui a parlé du projet de recherche « Splashy – Swiss Preschooler's Health Study », mené par l'Université de Fribourg et le CHUV Lausanne, ainsi que de l'étude nationale KISS sur le sport chez les enfants et les adolescents. Hanspeter Stamm, quant à lui, a donné un aperçu des thèmes liés à la promotion de la santé que traite le bureau



Lamprecht und Stamm, Sozialforschung und Beratung AG. Cette entreprise s'est spécialisée dans les domaines de l'inégalité, des styles de vie, du sport et de la santé, en effectuant des recherches tant descriptives (monitorage) que centrées sur les interventions. Le débat qui s'est ensuivi a porté sur les différents types de recherches qui sont utilisés pour la pratique et sur l'identification de thèmes pour lesquels des recherches seraient souhaitables. La relation entre inégalité sociale et en matière de santé s'est révélée être un aspect central ; une bonne base scientifique pour l'argumentation est indispensable pour aborder ce problème. Les questions liées au « diktat de l'économie » ont également été discutées : quels types de recherches sont financés ? Les interventions axées sur le comportement et comportant des indicateurs qui peuvent être mesurés de manière précise ont les meilleures chances que les approches axées sur les structures. Ce constat contraste avec la volonté des spécialistes de prendre en compte l'ensemble des déterminants de la santé.

Le comité du groupe spécialisé cherche de nouveaux membres

En automne 2015, Catherine Favre Kruit, représentante de Promotion Santé Suisse, a démissionné du comité du groupe spécialisé Promotion de la santé, qui depuis se compose de quatre membres : Sibylle Brunner, Franziska Casagrande, Kees C. de Keyzer et Felix Wettstein. Le comité souhaite accueillir deux ou trois nouveaux

membres au cours de l'année 2016. Il a pour mission d'organiser les activités du groupe spécialisé et d'assurer le lien avec le Conseil d'experts de Santé publique Suisse.

Prof. Felix Wettstein, responsable du groupe spécialisé Promotion de la santé

Groupe spécialisé Santé mentale

L'année 2015 a été marquée par quatre activités.

1. Prise de position sur le rapport de l'OFSP « La santé psychique en Suisse : état des lieux et champs d'action »

Au début de l'année, le groupe spécialisé a mené d'intenses discussions au sujet de la prise de position sur ce rapport. Celui-ci présente la situation aux niveaux national, régional et cantonal et indique les besoins futurs concernant la coordination, les adaptations structurelles, les mesures de monitoring et d'évaluation ainsi que les projets du domaine « santé psychique ». Il définit par ailleurs l'orientation à prendre pour améliorer et développer les structures existantes, la collaboration et la coordination dans ce domaine en formulant des mesures à court, à moyen et à long termes. Le 29 mai 2015, le Dialogue Politique nationale de la santé a approuvé le rapport et l'a publié (voir site Internet de l'OFSP). D'ici le début 2016, le groupe de projet élaborera un plan de mise en œuvre complet des mesures esquissées.



2. Collaboration active au projet « La prévention du suicide en Suisse : mesures à prendre et plan d'action »

En 2014, le Parlement a adopté la motion « Prévention du suicide. Mieux utiliser les leviers disponibles » (11.3973), déposée par Maya Ingold, qui charge la Confédération de présenter et de mettre en œuvre un plan d'action sur la prévention du suicide. Sur mandat du Dialogue Politique nationale de la santé, l'OFSP, la CDS et la fondation Promotion Santé Suisse ont entrepris l'élaboration d'un tel plan. Dans le cadre de différents ateliers thématiques, près d'une centaine d'experts et expertes y ont participé, dont des personnes ayant été concrètement confrontées à la suicidalité. Le plan d'action vise à réduire de manière durable le nombre de suicides non assistés et les tentatives. Ses aspects centraux sont la prévention des maladies psychiques, la prévention du suicide organisée par les hôpitaux et les cabinets médicaux, l'accès aux moyens létaux, l'isolement, les statistiques et la recherche. Les besoins spécifiques de certains groupes cibles, des jeunes ou des personnes âgées, par exemple, seront également pris en compte.

3. Première ébauche du document « Jeunesse et santé mentale »

A l'occasion de sa session plénière de printemps, le groupe spécialisé s'est penché sur le projet du document « La santé mentale des enfants et des adolescents : promotion, prévention, dépistage et offres de traitement ». Les questions suivantes y sont abordées : la promotion de la santé dans le domaine de la santé mentale des enfants et adolescents ; détection et intervention précoces dans les groupes à risque ; prévention, notamment en ce qui concerne le suicide de jeunes ; soins dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie et de la psychothérapie pour enfants et adolescents ; questions liées à la coopération avec et entre les organisations d'aide aux jeunes.

4. Forum « Prévention du suicide », Institut Duttweiler, Rüslikon (ZH)

En novembre 2015, le groupe de travail Personnes âgées et suicide a encore une fois organisé le forum « Prévention du suicide », avec comme thème central le rôle des médias lors des suicides. Différents exposés, consacrés entre autres à la relation entre les médias et les proches de personnes qui se sont suicidées, à la représentation du suicide et de l'assistance au décès dans les médias,

à l'impact de campagnes, au rôle des réseaux sociaux notamment chez les jeunes, à la représentation du suicide de personnes âgées dans les médias ou encore à la question « comment et quand les médias doivent-ils informer sur des suicides ? », ont suscité des débats animés et passionnants.

Barbara Weil, responsable du groupe spécialisé Santé mentale

Groupe spécialisé Epidémiologie

A l'occasion d'un atelier qui a eu lieu le 17 septembre 2015 à Genève, dans le cadre de la Conférence suisse de santé publique, plusieurs membres ont débattu des perspectives d'avenir du groupe spécialisé. Ils ont décidé de poursuivre les activités et ont proposé d'organiser des réunions annuelles ou semestrielles consacrées à des thèmes liés à l'épidémiologie ou aux statistiques de la santé. Un groupe de travail se chargera de préparer ces manifestations dans les prochains mois. Fin 2015, Murielle Bochud a repris la direction du groupe suite à la démission de Christoph Junker.

Christoph Junker, responsable du groupe spécialisé Epidémiologie jusqu'à fin 2015

Murielle Bochud, responsable du groupe spécialisé Epidémiologie depuis 2016

Groupe spécialisé Global Health

Le groupe spécialisé Global Health s'est fixé pour objectif de s'engager pour les thèmes de santé globale en Suisse. Peu d'activités et aucune assemblée générale ont eu lieu en 2015. En revanche, les membres du groupe ont participé à l'élaboration de la prise de position soumise par la Suisse sur les « Sustainable Development Goals » (SDG), adoptés en septembre 2015 par l'assemblée générale de l'ONU et entrés en vigueur le 1er janvier 2016. Ces objectifs politiques proclamés par les Nations Unies visent à assurer un développement durable aux plans économique, social et écologique. On peut se féliciter du fait que la Suisse s'investit pour que les thèmes liés à la santé gagnent plus de poids sur l'agenda des SDG.

Au cours de l'année sous revue, le groupe spécialisé Global Health a activement participé aux discussions portant sur la modification des structures de Santé publique Suisse. Il approuve ces modifications, notamment celles visant à renforcer la position des groupes spécialisés.

1) https://www.eda.admin.ch/content/dam/post2015/de/documents/recent/Position_CH_Post-2015_DE.pdf

Le secrétariat de la World Federation of Public Health Associations, sis à Genève, a été occupé par la préparation, le déroulement et le suivi du Congrès mondial de santé publique qui s'est tenu en Inde, à Kolkata, du 11 au 15 février 2015. En même temps, les travaux préparatifs en vue du prochain congrès, qui aura lieu du 3 au 7 avril 2017 à Melbourne, en Australie, ont déjà été entamés (www.wfpha.org).

Prof. Kaspar Wyss, responsable du groupe spécialisé Global Health

Groupe de travail Santé des enfants et des adolescents

Le groupe de travail a été mandaté en mai 2015 par le Comité directeur de jeter les bases d'un groupe spécialisé Santé des enfants et des adolescents. Il est dirigé par Daniel Frey, ses autres membres sont Julia Dratva, Susanne Stronski-Huwiler, Annemarie Tschumper et Andrea Zumbrunn. En accord avec la mission de Santé publique Suisse, ce futur groupe spécialisé aura pour objectif d'encourager la mise en réseau et la coopération interdisciplinaires, la coordination et le dialogue entre science et pratique. Un autre aspect prioritaire est l'« advocacy » pour la santé des enfants et des adolescents auprès de la science, de la politique, de la pratique et du grand public.

La jeunesse, marquée par les moments critiques de la naissance, du début de la scolarité, de la puberté et du passage à la vie professionnelle, est une période de vie particulièrement importante pour le développement d'habitudes et compétences en matière de santé. Cette phase de la vie offre par conséquent un potentiel énorme pour la promotion de la santé et la prévention, potentiel qui peut être exploité à travers différents cadres ayant un rapport avec la santé, comme les structures d'accueil, les écoles, la formation professionnelle ou la formation des enseignants. On trouve dans la littérature spécialisée des indications que 50 % de la charge de morbidité à l'âge adulte peut être évité par des mesures de promotion de la santé et de prévention durant l'enfance et l'adolescence. Les récents succès obtenus en Suisse dans la lutte contre l'épidémie de surpoids chez les enfants en constituent un bon exemple.

Dans l'ensemble, il faut pourtant constater que le potentiel existant en matière de promotion de la santé et de prévention durant l'enfance et l'adolescence est loin d'être exploité. La coordination fait défaut dans beaucoup de domaines, ce qui a pour conséquence des réflexions et des actions isolées, de nombreuses redondances mais aussi des lacunes et donc bien souvent un gaspillage de ressources. Le manque de bases de données, l'absence d'un monitoring conséquent ainsi que des responsabilités mal définies entravent une planification et une action professionnelles. En fin de compte, on déplore l'absence d'une stratégie globale, impliquant les parties prenantes les plus importantes, pour une politique cohérente en matière de santé des enfants et des adolescents.

Les stratégies et structures déjà existantes peuvent être considérées comme « windows of opportunity ». On citera notamment la stratégie « Santé2020 » du Conseil fédéral qui, en principe, attribue un grand poids à la promotion de la santé et la prévention aux stades de l'enfance et de l'adolescence, mais dont les champs d'action définis jusqu'alors accusent des lacunes dans ce domaine. Le Dialogue Politique nationale de la santé, Education 21, le plan d'études 21, l'agenda 2030 de l'ONU et son plan de mise en œuvre en Suisse sont d'autres instruments et stratégies dans lesquels il faut rendre visible le grand potentiel que représentent la promotion de la santé et la prévention aux stades de l'enfance et de l'adolescence pour toute la société.

Les travaux préparatifs seront terminés au cours de l'année 2016 et le groupe spécialisé Santé des enfants et des adolescents entamera ses activités. Il a pour objectif de contribuer sur un niveau stratégique à une politique cohérente de la santé des enfants et des adolescents en Suisse. En 2016, l'accent sera mis sur la coordination du recueil des données et le monitoring de la santé aux stades de l'enfance et de l'adolescence.

Le groupe spécialisé va présenter ses objectifs et ses lignes directrices au milieu de l'année 2016 et contacter de manière ciblée les membres intéressés de Santé publique Suisse ainsi que d'autres spécialistes du domaine de la santé des enfants et des adolescents.

Dr med. Daniel Frey, responsable du groupe de travail Santé des enfants et des adolescents

Activités des groupes de travail

Alliance ONG « Alimentation, activité physique et poids corporel »

Durant l'année sous revue, l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique et poids corporel » a été moins active sur le plan politique qu'en 2014 et elle n'a déposé aucune intervention parlementaire. Elle a actualisé sa stratégie, mis à jour les documents et fait valoir les arguments en faveur de la promotion de l'activité physique au quotidien dans divers domaines, par exemple dans la formation continue des spécialistes.

L'alliance est activement représentée par CardioVasc Suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie, l'Alliance des organisations de consommateurs, le Forum Obésité Suisse, la fondation idée:sport, la Ligue suisse contre le cancer, Pro Juventute, Santé publique Suisse et la Société Suisse de Nutrition. Elle a été créée pour contribuer à la lutte contre l'épidémie de surpoids et pour promouvoir un comportement sain en matière d'alimentation et d'activité physique. Ce faisant, l'alliance se concentre sur l'approche de la prévention structurelle. Pour atteindre ses objectifs, l'alliance entretient des contacts avec les spécialistes, les offices fédéraux, les politiciennes et politiciens. Elle recherche également une coopération active avec les précités ainsi qu'avec des spécialistes du domaine de l'aménagement du territoire.

De nombreux entretiens

Au cours de l'année 2015, des rencontres informelles et officielles ont eu lieu avec l'Office fédéral de la santé publique (action santé), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (nutrition) et l'Office fédéral du sport (mouvement). Les objectifs étaient l'échange d'informations sur l'état actuel de différents projets ainsi que de faire part des préoccupations de l'alliance, notamment en ce qui concerne la promotion du mouvement au quotidien, le développement d'un profil de substances nutritives pour les produits alimentaires ou encore les restrictions concernant la publicité pour les denrées alimentaires destinée aux enfants. Des contacts plus approfondis ont en outre été entretenus avec la Commission fédérale de l'alimentation (COFA).

Coopération active

L'alliance a continué à s'investir dans l'élaboration de la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT), dont l'adoption par le Conseil fédéral est prévue au printemps 2016, et s'est déclarée prête à participer à la mise en œuvre du plan de mesures. Elle a en outre invité la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires à mener une étude qui devrait démontrer les divergences entre politique de la santé et politique de l'agriculture et proposer des solutions. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires ainsi que l'Office fédéral de l'agriculture ont pourtant



renoncé à octroyer des subventions à ce projet. Des sources alternatives de financement n'ont pas encore été trouvées. Des prises de position ont été soumises, tant par l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique et poids corporel » que par certains de ses membres, concernant la vue d'ensemble sur la promotion du sport et la révision des ordonnances relatives à la loi sur les denrées alimentaires.

Interventions parlementaires

Durant l'année passée, l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique et poids corporel » n'a déposé aucune intervention parlementaire. Le postulat « Systèmes d'incitation. Encourager les gens à consommer des fruits et des légumes » déposé par la conseillère nationale Priska Birrer-Heimo lors de la session d'automne 2014, est encore en suspens. La motion « Programme suisse en faveur de la consommation de fruits à l'école », déposée par le conseiller national Christian Lohr en hiver 2014, a été rejeté, mais l'alliance prévoit d'autres démarches dans ce sens.

Promotion du mouvement au quotidien

Un groupe de travail de l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique et poids corporel » a soumis une demande de subvention pour ses projets auprès du Centre de services pour une mobilité innovatrice et durable : une série d'ateliers décentralisés étalée sur plusieurs années et consacrée à la mise en réseau et la sensibilisation des spécialistes des domaines de la planification et de la santé ; le développement de modules de formation continue aux hautes écoles spécialisées destinés aux spécialistes de la planification.

Dr œc. troph. Annette Matzke, représentante de Santé publique Suisse auprès de l'Alliance ONG «Alimentation, activité physique et poids corporel»

Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT)

Jusqu'au début du mois de mai, Santé publique Suisse était représenté au comité de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme par Martin Rössli (Institut tropical et de santé publique suisse, Bâle). Il a été remplacé par Ursula Zybach lors de l'assemblée des délégués du 11 mai 2015.

L'année sous revue a été marquée par les préparations pour les activités de soutien à une loi efficace sur les produits du tabac. La campagne « STOP à la publicité pour le tabac » a été lancée en été. La responsabilité en incombe à l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac, qui regroupe l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation suisse de cardiologie et Addiction Suisse. La campagne peut entretemps compter sur le soutien de plus de 100 organisations, dont Santé publique Suisse. Parmi les

autres activités entreprises en 2015, on peut notamment citer une conférence de presse à Berne le 24 mars, consacrée au thème « la publicité pour le tabac vise les jeunes », la rédaction d'informations aux médias ainsi qu'une action devant le Palais fédéral ayant pour but de sensibiliser les parlementaires.

Le slogan de la campagne résume les préoccupations majeures par rapport à la nouvelle loi sur les produits du tabac. Une interdiction générale de la publicité pour ces produits ainsi que de la promotion et du sponsoring s'impose. Les dispositions en la matière prévues par la nouvelle loi sont insuffisantes. La Suisse est l'un des derniers pays européens à posséder une réglementation aussi libérale concernant la publicité pour un produit pouvant causer des dommages d'une telle ampleur. La convention cadre de l'OMS relative au contrôle du tabac exige également une interdiction globale de la publicité, du marketing et du sponsoring.

A la mi-novembre 2015, le Conseil fédéral a transmis le projet d'une loi sur les produits du tabac et le message correspondant au Parlement. Ce projet reprend en grande partie les principes du droit des denrées alimentaires déjà en vigueur mais prévoit trois restrictions supplémentaires :

- des restrictions plus sévères sont valables pour la publicité et le parrainage (publicité extérieure, cinéma, parrainage d'événements de caractère international) ;
 - la remise de produits du tabac aux mineurs est interdite ; les achats tests sont autorisés ;
 - les directives concernant les autres produits du tabac s'appliquent également aux cigarettes électroniques.
- Le Conseil fédéral n'a procédé qu'à des modifications mineures par rapport à l'avant-projet :
- au niveau de l'autocontrôle, des messages de mise en garde, des restrictions à l'importation et de la collaboration internationale, la délégation de compétences au Conseil fédéral est définie plus précisément ;
 - l'interdiction de distribution de produits du tabac par des mineurs est supprimée.

Le Parlement commencera ses délibérations sur le projet de loi en 2016. Comme on a pu le constater au cours de la procédure de consultation, il faut s'attendre à une forte opposition de la part de l'industrie et de l'économie.

Les tâches liées au recueil, au traitement et à la distribution d'actualités des domaines scientifiques, politiques et pratiques concernant les thèmes stop-tabac, prévention du tabagisme chez les jeunes et réglementations ainsi que l'encouragement d'un échange de savoir occupent une place importante dans les activités de l'association et de ses organisations membres et partenaires. Parmi ces activités, il faut relever le séminaire organisé

chaque année et auquel ont participé quelque 140 personnes en 2014.

Verena El Fehri, directrice de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme

Société suisse des médecins spécialistes en prévention et santé publique (SGPG)

Les premiers résultats positifs de la réorientation stratégique et opérationnelle de la SGPG ont été enregistrés. Ainsi, la SGPG a organisé, en coopération avec l'Association des médecins cantonaux de Suisse, une formation continue pour les médecins spécialistes en santé publique. Tout comme l'assemblée générale, elle a eu lieu à Genève, et ce dans le but de mieux intégrer les membres de Suisse romande. La SGPG a en outre renforcé sa présence en organisant des activités destinées aux étudiants et à des tiers et en publiant des prises de position sur des thèmes spécifiques et politiques, elle a initié, en collaboration avec la SSPH+, un projet visant une meilleure coopération entre les médecins spécialistes en santé publique et elle a entamé les travaux en vue d'une réforme de grande portée de ses bases de formation continue. Tout en restant une petite société, la SGPG réussit à se positionner comme acteur de premier plan grâce à un grand engagement et une solide assise financière.

La SGPG est bien établie, le nombre de membres est resté stable et elle a réussi à acquérir des fonds de tiers pour réaliser des projets prometteurs et intensifier ses activités. Le comité s'est réuni à quatre reprises pour des séances d'une demi-journée ou d'une journée entière. Afin de renforcer les liens avec les membres de Suisse romande, l'assemblée générale a eu lieu pour la première fois à Genève. Dans ce même objectif s'inscrit l'élection d'Arnaud Chiolerio comme nouveau membre du comité. Martin Rickenbach et Nadja Danon ont démissionné du comité avec les remerciements de l'assemblée. Julia Dratva a pris la succession de Karin Faisst en tant que présidente de la SGPG. L'assemblée a exprimé sa reconnaissance profonde à Karin Faisst pour son grand engagement à la tête de la société. Le même jour et pour la première fois, la SGPG a organisé, en coopération avec l'Association des médecins cantonaux de Suisse et avec le soutien de la SSPH+, une formation postgraduée commune consacrée au thème « Gestion des crises et communication en cas de crise à l'exemple d'événements naturels ».

Nouvelles bases pour la formation continue

La réforme de la réglementation de la formation continue était l'un des points forts de l'année sous revue. En vue de l'accréditation 2017/2018, le comité a révisé le programme de formation continue dans le but d'élargir l'offre de postes correspondants attrayants

pour les médecins spécialistes et d'assurer le lien avec la pratique. L'association de différentes institutions du domaine de la santé publique intéressantes, par exemple dans le groupement de formation postgraduée, offre la possibilité d'acquérir un large éventail de compétences de base. Ces compétences sont énumérées dans un catalogue des objectifs de formation et le logbook électronique de l'ISFM. Le grand intérêt que suscite cette formation spécialisée s'est manifesté lors du congrès MEDIfuture, organisé par l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) et qui a permis aux jeunes médecins de s'informer sur les différents parcours. La présence de la SGPG lors de cette manifestation s'est soldée par un franc succès.

Coopérations interdisciplinaires

Soutenue par la SSPH+, la SGPG a commencé à élaborer les bases d'une coopération plus étroite avec d'autres médecins œuvrant dans le domaine de la santé publique. Plusieurs possibilités sont prises en considération. Un premier état des lieux a été établi, des entretiens et évaluations complémentaires sont prévus. La coopération avec la division Promotion de la santé et prévention de la FMH sera également renforcée.

Encore une fois, la SGPG a évalué de nombreuses requêtes concernant la reconnaissance d'activités de formation continue. Vu le nombre toujours croissant de demandes, le comité a décidé de standardiser le procédé et de percevoir une contribution aux frais. En décembre, quatre candidates et un candidat ont passé avec succès l'examen de médecin spécialiste, placé sous la direction de Martin Rickenbach.

En bonne voie avec la nouvelle stratégie

L'évaluation intermédiaire de la mise en œuvre de la stratégie a démontré que la SGPG a d'ores et déjà franchi plusieurs étapes avec succès. Un aspect fondamental pour le fonctionnement de la SGPG était le fait que des objectifs clés des domaines « rôles et tâches » et « ressources » ont pu être atteints. Il s'agissait de clarifier sur un niveau structurel la répartition des rôles entre la SGPG et Santé publique Suisse d'une part, la SGPG et la SSPH+ d'autre part, d'améliorer la situation des ressources et d'intensifier la coopération avec d'autres acteurs médiaux du domaine de la santé publique (par exemple les médecins cantonaux). Grâce à la révision des statuts approuvée en 2014 et l'introduction du statut de membre extraordinaire, la SGPG est en mesure d'élargir son réseau tant en nombre qu'au niveau des compétences (pratique de la santé publique !) par des médecins disposant d'une formation en d'autres spécialités mais actifs dans le domaine de la santé publique. La SGPG s'est également engagée sur le plan politique. Elle a, par exemple, soumis des prises de position relatives à la Stratégie nationale Addictions, adoptée par le Conseil fédéral en novembre 2015, aux recommandations sur la mise en place de

registres médicaux pour les décideurs de l'administration, de la politique et du grand public (parties prenantes) dans le système de santé suisse, à la stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (Stratégie NOSO) et au projet de standards de qualité pour l'accréditation des formations continues. Elle s'est également prononcée sur les prises de position que la FMH a élaborées sur la publicité pour les produits du tabac et sur le système de santé suisse.

Julia Dratva, présidente de la SGPG / Yvan Rielle, secrétaire de la SGPG

Association des médecins scolaires de Suisse (AMSS)

Les points forts de l'année 2015 étaient les réorganisations de petite ou grande envergure dans les services de médecine scolaire de plusieurs cantons, la coopération avec la Société suisse de pédiatrie (SSP), la rédaction d'un document de base relatif aux tâches des médecins scolaires, l'évaluation des structures de l'association, la participation au développement d'un « Certificate of Advanced Studies Médecin scolaire » ainsi que l'organisation de la réunion annuelle des médecins scolaires.

La mission des médecins scolaires est de contribuer à la mise en place de conditions sanitaires qui permettent à tous les enfants d'exploiter de manière optimale leur potentiel d'apprentissage. Ils se concentrent aussi bien sur chaque individu que sur le collectif des écoliers et écolières et sur l'école en tant que cadre de vie.

L'AMSS est une plateforme qui soutient les membres sur les plans stratégique et opérationnel, qui permet de tirer profit de synergies pour le développement et la mise en œuvre de projets communs visant la promotion de la santé et la prévention et pour l'élaboration de prises de positions communes. Elle s'investit en outre pour la formation continue des médecins scolaires. L'ASSM est composée de représentants et représentantes des services de santé scolaire de grandes villes suisses (Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, St-Gall et Zurich) ainsi que de plusieurs responsables cantonaux de la santé scolaire (Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Vaud et Zurich). Tous ces services s'occupent actuellement de la santé de plus de 200 000 écoliers et écolières en Suisse.

En collaboration avec Promotion Santé Suisse, les services de médecine scolaire des villes de Bâle, Berne et Zurich ont une nouvelle fois publié un rapport détaillé sur la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents. Dans sa prise de position sur la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT), l'AMSS a proposé d'apporter des précisions en ce qui concerne le groupe d'âge « enfants et adolescents » et le cadre de vie « école ».

Suite à une initiative du canton de Zurich, la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW) à Winterthur, la Swiss School of Public Health et l'AMSS ont conçu un « Certificate of Advanced Studies Médecin scolaire ». Annoncée durant l'année sous revue, cette offre de formation devrait débuter en mai 2016. Elle offre la possibilité, pour la première fois en Suisse, de suivre une formation solide de médecin scolaire et d'obtenir un CAS. L'AMSS a accompagné le processus de développement du CAS, et certains de ses membres étaient impliqués dans le travail conceptuel ou font partie du corps enseignant. A l'avenir, la mission de l'AMSS consistera en premier lieu en la coordination de la formation continue des médecins scolaires au niveau national.

La réunion traditionnelle, qui s'est déroulée cette année le 3 décembre à Zurich, était consacrée au thème « Le monde des jeunes – aspects influant sur la médecine scolaire ». Les élèves du secondaire sont un groupe cible important de la médecine scolaire. Il est donc peu surprenant que cette manifestation, qui a permis de rafraîchir et d'approfondir les connaissances en la matière, ait attiré un nombreux public. Les exposés et les documents sont disponibles sur le site Internet de Santé publique Suisse sous « Sociétés de spécialistes affiliées ».

Annemarie Tschumper, co-présidente de l'AMSS

Perspectives

Sur la base de la stratégie adoptée en 2013, les statuts ont été modifiés en 2015 et de nouveaux organes ont été instaurés. Les membres du Comité et du Conseil d'experts, qui marqueront de leur empreinte les travaux et l'orientation de Santé publique Suisse dans les années à venir, ont repris leurs fonctions début 2016. Après son entrée en fonction à la même date, la directrice Corina Wirth va donner un nouvel élan à l'association. Elle sera épaulée avec beaucoup d'engagement par Ursula Zybach, Isabelle Schweizer et Isabel Schären.

Le processus de structure sera prolongé. Plusieurs règlements, dont notamment le règlement interne, seront élaborés et soumis à l'approbation des organes compétents.

La Conférence suisse de santé publique 2016, organisée conjointement avec la SSPH+, aura lieu à Berne et sera consacrée au thème migration et santé.

Les ateliers et symposiums d'une demi-journée qui ont été introduits en 2015 seront poursuivis en 2016.

COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes	2014 (CHF)	%	2015 (CHF)	%
Cotisations et dons	193'695	35%	218'734	39%
Membres individuels	95'095		96'508	
Membres collectifs	43'850		46'400	
Membres donateurs	46'750		61'000	
Dons de membres			6'826	
Dons de groupes spécialisés	8'000		8'000	
Loi sur les épidémies	–	0%	–	0%
Prestations de service et projets	45'281	8%	51'680	9%
Prestations de service externes	37'241		45'200	
Prestations de service internes				
Revenus locatifs	8'040		6'480	
Rapport Screening	–		–	
Manifestations				
Conférence SPS	289'850	53%	229'625	40%
Cotisations des participants	129'220		100'999	
Partenaires/sponsors	160'630		128'626	
Congrès/symposiums	–	0%	62'420	11%
Résultat financier et extraordinaire	1'563	0%	193	0%
Pertes sur débiteurs				
Dissolution des provisions	20'527	4%	4'886	1%
./. TVA				
Total	550'915	100%	567'538	100%
Charges				
Organes	2'036	0%	896	0%
Processus de structure	20'527	4%	4'886	1%
Prestations de service et produits	26'086	5%	16'793	3%
Prestations de service externes	2'174			
Prestations de service internes (abonnements revues)	10'240		10'684	
Projets				
Rapport annuel	13'672		6'109	
Manifestations				
Conférence SPS	270'351	47%	291'051	54%
Charges conférence	262'667		287'553	
Manifeste	7'684		3'498	
Congrès/symposiums	–	0%	17'753	3%
Loi sur les épidémies		0%		0%
Coopération internationale ; affiliation EUPHA	6'432	1%	1'220	0%
Charges de personnel	172'192	30%	148'386	28%
Infrastructure et administration	79'300	14%	57'729	11%
Location	29'340		15'654	
Assurances	770		693	
Frais d'administration	25'895		23'838	
Autres frais d'exploitation	22'907		17'285	

suite de la page 27

	2014 (CHF)	%	2015 (CHF)	%
Résultat financier	388		260	
Charges extraordinaires (EDS)				
Provisions pour projets	-		-	
Total	576'924	100%	538'715	100%
Résultat d'exploitation	-26'009		28'823	

clôture 31.12.2015

3.2

BILAN

Actifs	31.12.2014 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Liquidités	21'244.53	136'807.87
Débiteurs	7'305.00	35'620.00
Montant de compensation	0.00	
Autres créances	350.10	
Actifs transitoires	36'089.00	10'000.00
Total	64'988.63	182'427.87
Passifs	31.12.2014 (CHF)	31.12.2015 (CHF)
Dettes résultant de prestations	-232.12	93'129.68
Créancier TVA		2'704.02
Créanciers assurances sociales	-55'658.25	-21'300.50
Passifs transitoires	7'710.93	4'849.00
Provisions pour le développement de Santé publique Suisse	42'053.29	37'166.89
Fonds propres au 1 ^{er} janvier	64'822.70	37'055.27
Résultat annuel	-27'767.03	28'823.51
Total	30'929.52	182'427.87
Fonds propres	37'055.67	65'878.78

clôture 31.12.2015

RAPPORT DE RÉVISION

at antenen treuhand ag

Pascal Antenen
eidg. dipl. Steuerexperte
eidg. dipl. Wirtschaftsprüfer

Telefon +41 33 221 11 65
Telefax +41 33 221 11 85
Mobile +41 79 311 10 50

Postfach, 3601 Thun
mail@antenentreuhandag.ch

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision an die Mitgliederversammlung der
PUBLIC HEALTH SCHWEIZ, Bern

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der PUBLIC HEALTH SCHWEIZ für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Zentralvorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Thun, 18. Mai 2016

at antenen treuhand ag

Pascal Antenen
zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Beilage: Jahresrechnung auf den 31. Dezember 2015

Jahresgewinn (total)	CHF	32'487.79
Jahresgewinn Public Health Schweiz	CHF	28'823.51
Jahresgewinn Allianz Gesunde Schweiz	CHF	9'100.95
Jahresverlust Allianz Gesundheitskompetenz	CHF	- 5'436.67

4.1

STRATÉGIE DE SANTÉ PUBLIQUE SUISSE

Vision

Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique. Elle est la représentante des intérêts de la santé publique, qui s'engage pour des conditions cadres optimales pour la santé de la population et offre son expertise aux décideurs. Elle est la force d'innovation, qui soutient les progrès continus réalisés dans le domaine de la santé publique et qui démontre les relations entre les conditions cadres sociétales et la santé.

Champs d'action stratégique

Définir les contenus thématiques et les priorités

Santé publique Suisse analyse en continu les thèmes relevant du domaine de la santé publique. Elle évalue leur pertinence, définit sa position à leur sujet et décide si et de quelle manière elle entrera en action.

Influencer les processus décisionnels

Pour agir sur les processus décisionnels, Santé publique Suisse utilise les réseaux dont elle dispose de façon optimale et veille à ce que les positions communes du plus grand nombre de professionnels de santé publique soient intégrées de manière ciblée dans la discussion publique.

Forger une identité

Santé publique Suisse met à disposition plusieurs plateformes professionnelles. Par ce moyen, elle fait en sorte que ses membres aient un avantage à s'identifier au travail de Santé publique Suisse et à s'y engager et qu'ils soient fiers d'appartenir à cette organisation.



Assurer le financement

Santé publique Suisse vise une croissance continue et veille à ce que ses services actuels et nouveaux contribuent à la sécurité financière de l'association. Elle veille à avoir des ressources financières stables.

Renforcer l'organisation

Santé publique Suisse fait en sorte que sa vision puisse être réalisée grâce à la structure légère de son administration et de ses organes ainsi qu'à une communication efficace et une coopération interne fiable.

Principes d'action

Dans le cadre de leur activité, Santé publique Suisse et ses membres adoptent les principes d'action suivants:

- tenir compte de la santé dans tous les domaines de décision publics
- accroître l'égalité des chances en matière de santé.

Principes et valeurs

Dans le cadre de leur activité, Santé publique Suisse et ses membres appliquent les principes et valeurs suivants:

- validité scientifique
- professionnalisme
- ouverture
- respect
- durabilité.

Partenariats

Santé publique Suisse coopère avec la Société suisse des médecins spécialistes en prévention et santé publique, l'ensemble des instituts universitaires de médecine sociale et préventive de Suisse, la Swiss School of Public Health (SSPH+), d'autres instituts pour la santé publique dans les Hautes Ecoles, de nombreuses associations privées et ONG ainsi que les institutions cantonales et nationales. Santé publique Suisse est, avec la Conférence nationale suisse des ligues de la santé (Geliko), membre fondatrice de l'Alliance pour la santé en Suisse et s'engage au sein d'autres regroupements, comme l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique et poids corporel », l'Alliance Compétences en santé ou la Plateforme « Evaluation de l'impact sur la santé ».

En outre, Santé publique Suisse est membre de la European Public Health Association (EUPHA) et de la World Federation of Public Health Associations (WFPHA).

Cadre structurel

En 2012, Santé publique Suisse a célébré ses 40 ans en tant qu'association nationale. Beaucoup de choses ont changé depuis la création de cette organisation – et beaucoup de choses ont évolué grâce à l'association.

Néanmoins, à côté de la médecine curative qui s'occupe de l'individu, la préoccupation pour la « santé publique » reste toujours reléguée au second plan en Suisse. Santé publique Suisse veut peser à l'avenir davantage sur la construction de la politique de santé et devenir un fer de lance dans le secteur de la santé publique. Santé publique Suisse souhaite contribuer à élargir l'angle de vue sur la santé de la population et montrer aux professionnels de la maladie, à la population et aux acteurs politiques à quel point il est important, en ces temps de restriction budgétaire, de bien fixer les priorités.

La force de Santé publique Suisse réside dans son vaste réseau formé d'une part par ses membres, issus des professions les plus diverses, qui bénéficient d'une expertise spécialisée et disposent, à leur tour, de solides réseaux, et d'autre part par des organisations nationales, cantonales et régionales. Santé publique Suisse entretient des contacts réguliers avec les politiciennes et politiciens nationaux et cantonaux et fait intégrer les connaissances scientifiques actuelles dans les décisions politiques en cours. Santé publique Suisse est en liens étroits avec les principales organisations de la politique de santé, dans lesquels elle est systématiquement représentée. Dans ce contexte, une attention particulière est accordée à l'indispensable coopération intersectorielle. Santé publique Suisse se concentre sur ses activités essentielles et dispose d'un bureau solide et reconnu. Les groupes spécialisés de Santé publique Suisse participent au développement et à l'approfondissement scientifique et créent des opportunités d'échange et de mise en réseau. Ils élaborent des documents de prise de position sur mandat du Comité directeur et les diffusent aux cercles spécialisés et au public. Tenant compte des ressources dont elle dispose, Santé publique Suisse s'engage sur des tâches clairement définies. Ce faisant, elle renforce son profil tant vers l'intérieur que vers l'extérieur. Elle cherche le dialogue avec les autres acteurs pertinents pour la santé publique et détermine de manière proactive les responsabilités et les compétences et son rôle dans le cadre d'activités communes.

Santé publique Suisse

Effingerstrasse 54

Case postale

CH-3001 Berne

Tél. +41 31 389 92 86

info@public-health.ch

www.public-health.ch